

Mathilde Vallespir & Roselyne de Villeneuve (dir.)



Charles d'Orléans

Montaigne

Racine

Crébillon

Aloysius Bertrand

Robbe-Grillet

*Charles d'Orléans, Montaigne, Racine,
Crébillon, Aloysius Bertrand, Robbe-Grillet*

Mathilde Vallespir & Roselyne de Villeneuve
Avant-propos

CHARLES D'ORLÉANS

Stéphane Marcotte

Fines transcendam : anti-conseils
pour traduire Charles d'Orléans

MONTAIGNE

**Véronique Montagne
& Cendrine Pagani-Naudet**

Constructions en *c'est* chez Montaigne

Bruno Roger-Vasselin

Les emplois de *certain*, *incertain* et leurs dérivés
dans les *Essais*, ou incertitude du discours
et discours de l'incertitude chez Montaigne

Mathilde Thorel

Les clivées dans le Livre I des *Essais* :
de l'exercice à l'expression du jugement

RACINE

Stéphanie Smadja

L'apposition dans *Mithridate* :
un instrument rythmique,
rhétorique et émotionnel

Jennifer Tamas

« Dire et ne pas dire » l'amour :
formes discursives et effets pragmatiques
des aveux dans *Mithridate*

CRÉBILLON

Frédéric Calas

Fragments dialogiques et bruissements
amoureux dans les *Lettres de la Marquise
de M*** au Comte de R****

ALOYSIUS BERTRAND

Stéphane Chaudier

« Bertrand avec Raton » : le binaire narquois

Nicolas Wanlin

« Divers procédés nouveaux peut-être
d'harmonie et de couleur » :
ce que Bertrand substitue à la forme du vers

ROBBE-GRILLET

Sophie Milcent-Lawson

L'écriture du soupçon. Formes linguistiques

de l'implicite dans *La Jalousie*

Catherine Rannoux

Le paradoxe énonciatif de *La Jalousie* :
un énonciateur sans sujet

ISBN 978-2-84050-719-2



9 782840 507192

SODIS
F139-227



15 €



STYLES, GENRES, AUTEURS N°10

TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES

collection dirigée par Olivier Soutet

« Bibliothèque des styles »

Styles, genres, auteurs

- 1 Ronsard, Corneille, Marivaux,
Hugo, Aragon
- 2 Montaigne, Bossuet, Lesage
Baudelaire, Giraudoux
- 3 *La Chanson de Roland*, Aubigné,
Racine, Rousseau, Balzac, Jaccottet
- 4 *La Queste del Saint Graal*,
Louis Labé, Cyrano de Bergerac,
Beaumarchais, Tocqueville, Michel
Leiris
- 5 Marguerite de Navarre, cardinal
de Retz, André Chénier, Paul
Claudel, Marguerite Duras
- 6 *La Suite du roman de Merlin*, Marot,
Molière, Prévost, Chateaubriand,
Saint-John Perse
- 7 Du Bellay, Rotrou, Diderot,
Verlaine, Gracq
- 8 Jean Bodel, Adam de la Halle, Viau,
Des Périers, Voltaire, Hugo, Bernanos

*La Réécriture : formes, enjeux, valeurs
autour du Nouveau Roman*
Anne-Claire Gignoux

*René Char : une poétique de résistance
Être et faire dans les « Feuilles d'Hypnos »*
Isabelle Ville

Écrire l'énigme
Bernard Magné
& Christelle Reggiani (dir.)

Une syntaxe du sensible
Claude Simon et l'écriture de la perception
David Zemmour

« Études linguistiques »

*Référence nominale et verbale,
analogies et interactions*

Maria Asnes

*Par les mots et les textes.
Mélanges de langue, de littérature
et d'histoire des sciences médiévales
offerts à Claude Thomasset*

D. James-Raoul & O. Soutet (dir.)

*Empirical issues in formal syntax
and semantics 4*

C. Beyssade, O. Bonami,
P. Cabredo Hofherr
& F. Corblin (dir.)

La Polysémie

Olivier Soutet (dir.)

Cohérence et discours

Frédéric Calas (dir.)

Indéfini et prédication

Francis Corblin, Sylvie Ferrando
& Lucien Kupferman (dir.)

Études de linguistique contrastive

Olivier Soutet (dir.)

*Langue littéraire
et changements linguistiques*

Françoise Berlan (dir.)

Les Moyens détournés d'assurer son dire

Corinne Rossari (dir.)

Le Subjonctif en français moderne
Esquisse d'une théorie modale

Hans Lagerqvist

Linguistique, cognition et didactique
Principes et exercices de linguistique didactique

Samir Bajrić

L'Emphase.

Copia et brevitatis (XVI^e-XVII^e siècles)
Mathilde Lévesque & Olivier Pédefflou

Mathilde Vallespir &
Roselyne de Villeneuve (dir.)

Charles d'Orléans,
Montaigne, Racine,
Crébillon, Aloysius Bertrand,
Robbe-Grillet



Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française
et l'équipe « Sens, texte, histoire » (EA 4089) de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service de la faculté des Lettres
de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN de la version papier : 978-2-84050-719-2
PDF complet – 979-10-231-2044-8

Avant-propos – 979-10-231-2045-5

I Marcotte – 979-10-231-2046-2

II Montagne & Pagani-Naudet – 979-10-231-2047-9

II Roger-Vasselín – 979-10-231-2048-6

II Thorel – 979-10-231-2049-3

III Smadja – 979-10-231-2050-9

III Tamas – 979-10-231-2051-6

IV Calas – 979-10-231-2052-3

V Chaudier – 979-10-231-2053-0

V Wanlin – 979-10-231-2054-7

VI Milcent-Lawson – 979-10-231-2055-4

VI Rannoux – 979-10-231-2056-1

Composition initiale : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre)
version numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

DEUXIÈME PARTIE

Montaigne

CONSTRUCTIONS EN *C'EST* CHEZ MONTAIGNE

Véronique Montagne et Cendrine Pagani-Naudet

Université Nice Sophia-Antipolis

L'objectif de cette étude est de s'interroger sur un trait remarquable de l'écriture de Montaigne : la forte présence des constructions faisant appel à *c'est*¹. Les auteurs ont bien conscience de s'engager là sur un terrain à la fois vaste et instable. Les constructions où figure *c'est* couvrent un domaine hétérogène au sein duquel les classements deviennent vite délicats : la taxinomie et la terminologie renvoient aux incertitudes de l'analyse et aux débats récurrents. Nous livrons donc aux lecteurs : (1) un ensemble d'éléments théoriques et historiques lui permettant de trouver son chemin – et peut-être sa réponse – dans ces discussions régulièrement revisités, (2) une description des principales réalisations observées dans le livre I des *Essais*, forcément tributaire des aléas de l'analyse, et quelques hypothèses relatives à leur interprétation pragmatique.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES SUR *C'EST*

C'est « présentatif »

À propos de *c'est*, les grammaires retiennent souvent le terme de « présentatif »² : « mots ou expressions qui permettent de désigner

1 La base textuelle Frantext nous indique que les trois livres des *Essais* comportent 1496 occurrences de « *c'est* », dont 339 dans le premier livre et 293 pour le corpus retenu pour l'agrégation. À ce chiffre, il faut bien sûr ajouter toutes les variations morphologiques (« *c'était* », « *ce sont* », etc.), ainsi que les cas où apparaît une négation dans le tour (« *ce n'est pas/que* », etc.).

2 L'association du verbe *être* et du démonstratif neutre *ce* est attestée dès l'ancien français. Il était déjà possible de rencontrer à sa suite un cas régime : *c'est* pouvait

quelqu'un ou quelque chose en rapport avec une situation »³, « groupes verbaux dont le seul rôle est de présenter des noms, ou leurs équivalents, des infinitifs, des propositions introduites par *que* »⁴. Robert-Léon Wagner et Jacqueline Pinchon parlaient quant à eux de « particule », terminologie qui affiche la volonté de ne pas « traiter *c'est, c'est ...qui* (ou *que*) comme des syntagmes analysables »⁵, et donc le parti pris de ne pas considérer « *ce* » comme un morphème représentant un élément présent dans le contexte discursif. Toutefois, pour Pierre Le Goffic, « le pronom *ce* n'est jamais totalement vide, on peut toujours suppléer un contenu si vague soit-il »⁶.

40

Dans les *Essais*, rares sont les cas dans lesquels *ce* semble *a priori* non représentant. Parmi ces exemples où la représentativité de *ce* est la moins évidemment explicite dans l'enchaînement discursif, citons :

Le père et le fils peuvent être de complexion entièrement éloignée, et les frères aussi : C'est mon fils, c'est mon parent : mais c'est un homme farouche, un méchant, ou un sot (p. 369)⁷.

Dans « *c'est un homme farouche* », *c'est* clairement anaphorique (mon fils/mon parent est un homme farouche), et peut s'interpréter ici comme l'équivalent pronominal d'un groupe nominal du type « cet homme », alors que les deux premiers *c'est* pourraient être tenus pour des particules inanalysables.

donc dès l'origine être ressenti comme un présentatif, au même titre que *ez, es*, suivi du cas régime dès le XII^e siècle. Le tour *c'est moi* qui se développe en moyen français n'est donc pas forcément dérivé de *ce sui je* (où le démonstratif est un attribut antéposé, et le verbe régi par le sujet postposé) mais se serait constitué « à partir de ce double modèle *tu ieres moi, c'ert le goupil* » (Christiane Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997, p. 238).

- 3 Michel Arrivé, Françoise Gadet, Michel Galmiche, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986, p. 565.
- 4 Jean-Claude Chevalier, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé, Jean Peytard, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse/Bordas, 1997, p. 84.
- 5 Robert-Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991, p. 545.
- 6 Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993, p. 142.
- 7 Dans l'édition de référence du programme de l'agrégation, *Essais*, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2009, t. I.

C'est « présentatif » rejoint sous cette étiquette *voilà/voici* et *il y a*. La *Grammaire du français* de Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau leur reconnaît comme caractéristiques communes une « origine verbale », qui leur permet de fonctionner comme « pivot de la phrase minimale », et leur caractère figé⁸. *C'est* se distingue par la possibilité de varier en nombre. Selon la *Grammaire du français contemporain*, « de tous les présentatifs, [*c'est*] est celui qui a la plus faible valeur démonstrative ; mais il est de loin le plus employé parce qu'il reprend un autre élément ; il est donc à la fois présentatif et représentatif »⁹.

Galicismes¹⁰

Les constructions où figure *c'est* constituent un vaste ensemble. Les catégories les plus couramment retenues sont la phrase disloquée, clivée¹¹ et pseudo-clivée. On retrouve cette taxinomie dans *La Grammaire méthodique du français*, qui reprend les rubriques de la dislocation – *La vitesse, c'est dépassé*¹² – ; de la phrase clivée dans laquelle « un constituant est extrait de la phrase et placé au début de celle-ci encadré par le présentatif *c'est* et par le pronom relatif *que* ou *qui* [...] : *Claire aime le chocolat* → *C'est Claire qui aime le chocolat* »¹³ ; et de la phrase pseudo-clivée qui « combine extraction et détachement en tête de phrase : *Ce que j'ai acheté, c'est une péniche* »¹⁴. Mais ce classement ne fait pas l'unanimité. Pierre Le Goffic regroupe pour sa part sous la rubrique « prolepse » les exemples suivants : *Partir, c'est mourir un peu*, ou *Ce qui m'inquiète, c'est qu'il ne soit pas encore là, Qu'il se soit fâché, c'est compréhensible*¹⁵.

8 Delphine Denis, Anne Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 449-452.

9 Jean-Claude Chevalier et al., *Grammaire du français contemporain*, op. cit., p. 84.

10 « On qualifie de *gallicisme* les expressions qui sont censées n'exister, sous leur aspect spécifique, que dans la langue française. Ainsi le présentatif *c'est* est généralement présenté comme un gallicisme » (Michel Arrivé et al., *La Grammaire d'aujourd'hui*, op. cit., p. 278).

11 Terminologie également controversée : pour les phrase en *c'est ...que*, Pierre Le Goffic conserve « clivage », « à regret et faute de mieux » (*Grammaire de la phrase française*, op. cit., p. 221).

12 Martin Riegel, Jean-Claude Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, p. 428.

13 *Ibid.*, p. 430.

14 *Ibid.*, p. 432-433.

15 Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, op. cit., § 275, p. 380-381.

Claude Muller oppose clivée et construction à présentatif :

Le démonstratif [...] tend à être – et il est vraiment, dans les clivées prototypiques – cataphorique : il annonce la subordonnée, sans référence externe. [...] En cela, la clivée s'oppose à une autre construction très proche, celle à présentatif, dans laquelle « ce » est anaphorique¹⁶.

42

Cette distinction peut se fonder sur des données historiques : les différentes constructions en *c'est* ne sont pas toutes apparues en même temps. Les constructions avec *ce* cataphorique sont très anciennes. Claude Buridant note la forte tendance en ancien français à « annoncer par un élément d'appel cataphorique *ce*, accentué, ou un équivalent, relayé par *que*, la proposition subséquente qui en développe le contenu »¹⁷. Peu usitée en ancien français, la phrase clivée se développe véritablement durant la période du moyen français. La construction dite « pseudo-clivée », d'apparition plus tardive encore, ne se répand qu'au xiv^e siècle.

D'autres auteurs soulignent en revanche tout ce qui rapproche clivée et disloquée : « On oppose parfois les cas où *c'* est un représentant (*Cet homme, c'est mon père*) de ceux où *c'* est « vide » (*C'est demain que je pars*). C'est ne pas voir que *c'est* a avant tout un rôle syntaxique de *pivot* : selon la place du terme représenté, la représentation sera plus ou moins claire mais le lien syntaxique reste le même »¹⁸. De même, on peut s'interroger sur la délimitation des phrases « pseudo-clivées » et des « disloquées à gauche ». Comme le signale un article au titre suggestif, « le problème, c'est de les distinguer »¹⁹ : les critères syntaxiques et prosodiques ne permettant pas de fonder une distinction rigoureuse, les

16 Claude Muller, « Naissance et évolution des constructions clivées en “c'est... que...” : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle », dans Peter Blumenthal & Jean-Emmanuel Tyvaert (dir.), *La Cognition dans le temps. Études cognitives dans le champ historique des langues et des textes*, Tübingen/Niemeyer, Linguistische Arbeiten, 2003, p. 101-120, ici p. 103.

17 Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000, p. 143.

18 Jean-Claude Chevalier et al., *Grammaire du français contemporain*, op. cit., p. 105.

19 Simona Pekarek Doehler et Gabriele M. Müller, « “Le problème, c'est de les distinguer”. Disloquée à gauche et pseudo-clivée dans la conversation », dans Denis Apothéloz, Bernard Combettes, Franck Neveu (dir.), *Les Linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 2009, p. 413-426.

auteurs envisagent les « catégories PC et DG comme étant situées sur un continuum plutôt qu'en termes de catégories strictement discrètes »²⁰.

Le statut référentiel de *c'*

Une bonne part de la controverse repose sur le statut référentiel de *c'*. Lorsque le pronom démonstratif est explicitement représentant, c'est-à-dire lorsqu'un élément présent dans le contexte discursif en constitue manifestement le contenu référentiel, deux types de configuration sont observables : (1) « Que philosopher, c'est apprendre à mourir » (p. 221), dans lequel le pronom fonctionne par anaphore, (2) « C'est folie de rapporter le vrai et le faux à notre suffisance » (p. 359)²¹, dans lequel le pronom fonctionnerait par cataphore.

Pour la première configuration, on distinguera ici les cas dans lesquels l'anaphore est immédiate :

[...] *la créance*, c'était comme une impression [...] (p. 359)²².

[...] *de condamner ainsi résolument une chose pour fausse, et impossible*, c'est se donner l'avantage d'avoir dans la tête [...] (p. 360).

Je veux donc de leur part, apprendre *ceci* aux maris [...] : c'est que les plaisirs [...] (p. 387).

de ceux dans lesquels elle fait l'objet d'une série de relais pronominaux, à partir, par exemple, d'un GN :

[...] ma suffisance ne va pas si avant, que d'oser entreprendre *un tableau riche, poli et formé selon l'art*. Je me suis avisé d'*en* emprunter un d'Estienne de la Boitie, qui honorera tout le reste de cette besogne. C'est un discours auquel il donna nom. *La Servitude volontaire* (p. 366).

20 *Ibid.*, p. 418.

21 Le lien utilisé entre les deux éléments dépend de leur nature : le morphème « de » pour un GV, le morphème « que » pour un GN : « C'est à la vérité un beau nom, et plein de dilection que le nom de frère » (p. 369). La ligature *que* est à distinguer du *que* conjonctif introduisant une subordonnée complétive : « Ce n'est pas raison que l'art gagne le point d'honneur sur notre grande et puissante mère nature » (p. 397).

22 Comme dans les exemples qui suivent, les italiques sont rajoutés par les auteurs de l'article.

un discours auquel il donna nom. La Servitude volontaire : Mais ceux qui l'ont ignoré l'ont bien proprement depuis rebaptisé, *Le Contre un*. Il l'écrivit par matière d'essai, en sa première jeunesse [...]. Il court piécà ès mains des gens d'entendement, non sans grande et méritée recommandation : car *il* est gentil, et plein de ce qu'il est possible. Si y a-il bien à dire, que *ce* ne soit le mieux qu'il pût faire (p. 367).

Par ailleurs, l'anaphore est résomptive dans un certain nombre de cas où *ce* résume une série d'éléments qui précèdent : dans « c'est une agitation extraordinaire [...] » (p. 394), *ce* résume les mouvements de la Dordogne préalablement décrits.

44

Dans le cas de « c'est folie de rapporter le vrai et le faux à notre suffisance », « le pronom *ce* conserve ses propriétés de substitut (anaphorique ou cataphorique) de la séquence détachée à la différence de *il* impersonnel »²³. Pour les auteurs de la *Grammaire méthodique du français*, la phrase *C'est dommage qu'il ne soit pas venu* se distingue ainsi de *Il est dommage qu'il ne soit pas venu*. Les auteurs de la *Grammaire du français contemporain* estiment que « les deux phrases *C'est/Il est impossible de partir* ne se ressemblent que dans l'écriture. La seconde est dite sur une intonation normale (syntaxe discursive) et l'infinitif est complément de l'adjectif. La première voit l'intonation tomber brusquement devant *de*. Il s'agit d'un tour segmenté »²⁴. Cette remarque signale combien le statut du démonstratif – susceptible d'une « vidange référentielle » analogue à celle qui a frappé le personnel – est « subordonné au caractère lié de la phrase »²⁵. Un changement d'intonation suffit pour transformer une construction disloquée en une phrase « quasi-impersonnelle »²⁶. On

23 Riegel et al., *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 429.

24 Jean-Claude Chevalier et al., *Grammaire du français contemporain*, op. cit., p. 103. Les auteurs proposent de rapprocher présentatifs et constructions impersonnelles, p. 84.

25 Michel Maillard, « Concurrence et complémentarité de *il* et *ça* devant les prédicats impersonnels en français contemporain ou comment distinguer une "phrase asubjectivale" d'une "phrase à sujet indistinct" ? », *L'Information grammaticale*, n° 62, juin 1994, p. 49.

26 Francis Corblin, « Sujet impersonnel et sujet indistinct : *il* et *ça* », dans Michel Maillard (dir.), *L'Impersonnel : mécanisme linguistique et fonctionnement littéraire*, Grenoble, CEDITEL p. 147. Terminologie également adoptée par Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, op. cit., p. 145.

présent toutes les difficultés qu'un tel critère soulève lorsque l'on aborde un texte du XVI^e siècle, la ponctuation constituant à l'écrit l'unique indice signalant le détachement d'un élément de la phrase et le statut référentiel du pronom.

Dans le débat sur le statut référentiel de la forme *c'*, voire sur son origine, certains auteurs ont rappelé que le contexte d'apparition du démonstratif est le même que ceux de l'adverbe *si* :

Si lorsqu'il est placé entre le sujet et le groupe verbal [...] est une particule d'énonciation soulignant le lien établi par l'énonciateur (auteur, locuteur) entre le sujet et la qualité qui lui est attribuée ; cette construction se rencontre dans les proverbes, les définitions et dans l'énonciation d'une propriété singulière du sujet. [...] Dans le courant du XIV^e siècle, on va commencer à trouver parallèlement à *si* dans cette place et cette fonction le démonstratif neutre *celc'* ; faut-il voir dans *c'* le résultat de l'élision de *si* devant voyelle ? Cette substitution progressive est sans doute à mettre en rapport avec d'une part la disparition lente mais certaine de *si* adverbe de liaison, et, d'autre part, le développement du présentatif *c'est ... que, est-ce ... que*²⁷.

Claude Buridant, dans le chapitre qu'il consacre à la dislocation, établit un semblable rapprochement :

L'adverbe *si* figure exactement dans les mêmes contextes que le représentant des constructions disloquées, *si* fonctionnant comme un marqueur de discours indiquant la continuité du sujet ou du topique précédent et soulignant en l'occurrence la topicalisation. *Vostre enneur sanz faille, si est de vengier vostre honte (Mort Artu 134, 7)*²⁸.

Ces données historiques confortent l'hypothèse selon laquelle *c'est* fonctionne comme un pivot, hypothèse qui nous incite à privilégier la structure globale de l'énoncé, et à éluder les raisonnements sur la valeur sémantico-référentielle de *ce*.

27 Christiane Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, op. cit., p. 323.

28 Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, op. cit., p. 757.

Si par leur fonctionnement syntaxique les constructions en *c'est* alimentent régulièrement la controverse, leur intérêt dépasse en fait la stricte description formelle. Très souvent, la discussion a pour enjeu leur fonctionnement discursif : la dislocation assure la mise en valeur du thème (thématisation) et on assigne aux clivées un rôle symétrique de mise en valeur du rhème (extraction, focalisation). Dislocation et extraction sont décrites comme des procédures permettant de contourner un ordre figé pour retrouver un ordre expressif. Une sorte d'unité pragmatique se dessine donc, implicitement reconnue par un ouvrage comme la *Grammaire méthodique du français*, qui en dépit de subdivisions internes rassemble ces constructions dans un chapitre intitulé « l'emphase ».

PRAGMATIQUE DU *C'EST* CHEZ MONTAIGNE

Aborder le style de Montaigne, c'est d'abord tenir compte d'un discours déjà construit et composé pour une bonne part de présupposés qui tiennent pour acquis les commentaires de l'auteur lui-même. Il faut passer outre l'avertissement du chapitre XL :

Je sais bien, quand j'oïs quelqu'un qui s'arreste au langage des essais, que j'aimerais mieux qu'il s'en tût (p. 459).

Montaigne encourage son lecteur à chercher le sens et à ne pas tant s'appesantir sur la forme, alléguant que lui-même n'a pas travaillé son style. L'image de naturel, le parler vrai, la relation avec le lecteur, tout plaide en faveur d'un langage naturel qui dès lors devrait se soustraire à la lecture experte du linguiste. Le trait que nous choisissons d'étudier pourrait à première vue conforter une certaine image de celui qui « parle au papier ». Il serait en effet assez aisé de rapporter à cette posture désinvolte l'usage de constructions souvent décrites comme procédés visant à libérer la langue de l'ordre figé. Segmentation et redondance pronominale peuvent être l'une et l'autre rapportées à ce que l'auteur dit de son style : style coupé, style désinvolte et familier. Mais dans cette interrogation sur les motivations de l'auteur, il convient de faire la

part de ce qui relève du dynamisme propre de la langue et de certaines pesanteurs liées au genre dans lequel s'inscrivent ces premiers essais.

Les constructions en *c'est* dans la langue du xvi^e siècle

Comme nous l'avons signalé, les constructions en *c'est* sont bien attestées dans la langue du xvi^e siècle. Certains agencements sont même reconnus pour leur élégance, ou tout simplement ressentis comme plus conformes au génie de la langue. *C'est* suscite les commentaires et les interrogations des premiers grammairiens : Louis Meigret récuse le tour *c'est moi, c'est lui* ; Ramus se prononce en revanche favorablement pour ce qu'il conçoit comme une anomalie de nombre, recevable au titre de « francisme »²⁹. Et sa position à l'égard de l'usage va bien au-delà de la simple tolérance puisqu'il inscrit le tour dans sa propre syntaxe. Ainsi, de l'édition de 1562 à celle de 1572, il passe de : « le verbe est un mot de nombre personnel avec temps »³⁰ à : « le verbe *c'est* un mot de nombre avec temps et personne »³¹. Plus révélateur encore le remaniement de l'exemple suivant :

Les courroux des amants est un renouvellement d'amour³².

Les courroux des amoureux cest un renouvellement d'amour³³.

En 1562, Ramus livre cette citation traduite de Térence comme un exemple d'énallage. En 1572, la version remaniée est analysée comme une anomalie de nombre : « *cest* est mis pour *sont* ». Autrement dit, là où la syntaxe contemporaine tend à parler de « dislocation » – segmentation et reprise pronominale – le grammairien du xvi^e siècle commente un problème d'accord. Cette correction (de *est* à *c'est*) et la remarque qui l'accompagne nous indiquent que la tournure avec *c'est* est ressentie par l'auteur comme plus conforme à la réalité de l'usage.

Au début du xvii^e siècle, les remarques dans les grammaires se multiplient au sujet des constructions faisant intervenir *c'est* : Maupas

29 Ramus, *Grammaire de Pierre de la Ramée*, Paris, André Wechel, 1572, p. 167.

30 Ramus, *Gramere*, Paris, André Wechel, 1562, p. 49.

31 Ramus, *Grammaire de Pierre de la Ramée*, *op. cit.*, p. 75.

32 Ramus, *Gramere*, *op. cit.*, p. 109.

33 Ramus, *Grammaire de Pierre de la Ramée*, *op. cit.*, p. 161.

évoque encore la dualité *ce suis je* et *c'est moi* et signale les divers emplois de *c'est* et les cas où l'on pourrait employer à sa place le pronom *il*, « comme une marque impersonnelle ». Chiflet commente les tours *c'est moi* et les phénomènes d'accord, les conditions où il est préférable d'employer *c'est* plutôt que *est*, mentionne la concurrence *il est/c'est*. Les constructions en *c'est* reçoivent la faveur de Vaugelas, qui déclare à propos de la phrase « Ce qui est de plus déplorable & de plus estrange en tout le cours de la vie sujette à tant de misères, c'est etc. », que « *est* y seroit bon aussi mais *c'est* y est beaucoup meilleur parce qu'il recueille tout ce qui a esté dit entre deux, & rejoignant le nominatif au verbe, fait l'expression plus nette, & plus forte ». De même dans le tour « les plus grands capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cesar, Hannibal &c », si Vaugelas admet « *furent* sans *ce* », il précise que « avec *ce* il est incomparablement meilleur »³⁴. Il se démarque de Malherbe qui dans son commentaire sur Desportes penche plutôt pour la construction sans démonstratif :

[...] Et mes jours plus luisants,
Ce sont tristes horreurs [...]
 Il pouvoit dire : *sont funestes horreurs*³⁵.

La présence des constructions en *c'est* chez Montaigne n'a donc rien d'insolite ou d'archaïque, puisque la langue du xvi^e siècle voit se développer ce trait reconnu par ses contemporains comme un « francisme ». Comme le rappelle Claire Blanche-Benveniste au sujet des pseudo-clivées, « avant d'aborder les rôles pragmatiques qu'elle joue dans les discours, il paraît utile de mentionner ces rôles plus modestes de facilitateur grammatical »³⁶.

34 Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise utile à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* [1647], éd. Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1934, p. 304-305.

35 Malherbe, *Commentaire sur Desportes*, dans *Œuvres de Malherbe*, éd. L. Lalanne, Paris, Hachette, 1862, p. 344.

36 Claire Blanche-Benveniste, « Les pseudo-clivées et l'effet deux points », dans Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi et Gilles Corminboeuf (dir.), *La Parataxe*, Berne, Peter Lang, 2010, t. II, p. 195.

Les contraintes liées au genre

Le désordre des *Essais*, les déclarations de l'auteur, une écriture réputée orale et familière, libre, voilà qui se concilie difficilement avec des constructions qui sont le lit privilégié de la définition et de la maxime, et qui pourraient tout aussi bien relever des pesanteurs linguistiques et génériques. Le style formulaire de Montaigne a fourni aux compilateurs nombre de sentences censées délivrer la quintessence d'une pensée insaisissable au fil du texte. Les constructions en *c'est* participent en général de ce florilège de maximes célèbres :

L'estimation et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté : c'est là où gît son vrai honneur : la vaillance c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'âme (p. 406).

C'est le jouir, non le posséder qui rend heureux (p. 473).

Cette fermeté de l'expression se marie difficilement avec la progression déconcertante d'un texte « compliqué et retors » dans lequel « il est bien aventuré de privilégier une phrase qui puisse être décrétée "aboutissement", conclusion, avis définitif ; de décider soudain au détour d'une page : voici ce que pense vraiment Montaigne »³⁷. Faute de déterminer ce que pense globalement Montaigne sur tel sujet auquel s'essaie son esprit curieux, le lecteur constatera tout de même qu'il multiplie les affirmations. Ainsi, l'« œuvre ouverte » est localement très orientée. Ce trait aurait sans doute à voir avec le caractère propre des premiers essais :

P. Villey note très justement le ton impersonnel des premiers essais ; grossièrement l'essai s'apparente à deux « genres littéraires » assez strictement définis dans la pratique intellectuelle des humanistes, le florilège et le commentaire. [...] En édifiant une manière d'anthologie de la pensée classique sur un thème donné, Montaigne reprend les voies parcourues par les humanistes de la première génération³⁸.

Toutefois, Marc Fumaroli reconnaît chez Montaigne une modulation particulière qui signale un glissement du style, une adaptation de cette

37 Jean-Yves Pouilloux, *Lire les « Essais »*, Paris, Maspero, 1969, p. 28.

38 *Ibid.*, p. 94.

« rhétorique des citations ». « Un Ancien nommé Montaigne et qui se constitue lui-même en autorité naît peu à peu des *Essais* et s'impose aux Modernes »³⁹.

Un style directif

C'est en effet d'une voix très ferme que Montaigne parle à son lecteur, et bien qu'il prétende seulement « éclaircir » le jugement, il l'oriente et l'accompagne de manière assez directive. Parmi les outils – ou les manifestations – privilégiés de cette tendance, on relèvera dans l'usage des constructions en *c'est* une préférence pour un lexique évaluatif. Ainsi, c'est moins le dispositif syntaxique qui doit attirer notre attention, que le lexique et son agencement.

50

Évaluation en seconde position

Les constructions segmentées, du type *A, c'est B*, forment apparemment un tour définitionnel grâce à la conjonction de plusieurs traits (verbe attributif, présent gnominique, présence du démonstratif avec éventuelle valeur référentielle). Ce modèle préserve en outre la séquence thème-propos, et présente la propriété de sélectionner une lecture générique : la mise en relation de deux syntagmes nominaux donne à l'énoncé « une allure de définition sinon de maxime »⁴⁰ :

Ce premier couplet c'est le refrain de la chanson (p. 409)⁴¹.

Mourir de vieillesse, c'est une mort rare (p. 560).

L'insertion dans une classe notionnelle peut être récusée : « l'honneur que nous recevons de ceux qui nous craignent, ce n'est pas honneur » (p. 478) ou au contraire revendiquée : « c'est la vraie solitude » (p. 444). Dans ces différents exemples, tout en établissant un rapport d'identité entre les deux membres de la phrase, l'énoncé bascule insensiblement

³⁹ Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 1981, p. 490.

⁴⁰ Éliane Kotler, « De quelques effets de *deixis* dans le livre I des *Essais* », dans *Montaigne, études sur le livre I des « Essais »*, Seconde Journée d'études du XVI^e siècle de l'Université Nice-Sophia-Antipolis, Publication de la faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de Nice, 1993, p. 35.

⁴¹ À noter ici l'absence de virgule : dans la construction *A c'est B*, la présence d'une pause marquée par la ponctuation n'est pas systématique.

vers l'affirmation subjective et non distanciée, autre manifestation de la « présence constante d'une identité personnelle vigoureuse »⁴². Ceci est particulièrement sensible dans les cas où le second membre est une anaphore fidèle du premier, assortie d'une expansion évaluative :

Leur *langage* au demeurant, c'est un *doux langage*, et qui a le son agréable, retirant aux terminaisons grecques (p. 409).

ou une anaphore infidèle, un équivalent synonymique ou parasynonymique :

[le feu] en l'amitié, c'est une *chaleur générale et universelle*, une *chaleur constante et rassise* (p. 370).

Évaluation en première position

Le plus fréquemment, c'est en première position qu'apparaît le terme évaluatif. De ce tour prescriptif, le modèle était finalement donné dès l'« Avis au lecteur » :

[C]e n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole et si vain (p. 117).

C'est devient l'instrument de l'imposition d'un jugement subjectif. *C'est raison, c'est merveille, c'est folie* sont des tournures fréquentes :

Mais à propos de l'estimation des hommes, c'est merveille que sauf nous, aucune chose ne s'estime que par ses propres qualités (p. 468).

parallèlement à des constructions plus variées :

C'est une espèce de moquerie et d'injure de vouloir faire valoir un homme, par des qualités mésavenantes à son rang (p. 457).

C'est un assez grand miracle [de] se doubler (p. 378).

C'est une beauté remarquable en leurs mariages, que la même jalousie que nos femmes ont pour nous empêcher [...] (p. 408).

Si ce n'était la contenance d'un fol de parler seul [...] (p. 437).

⁴² Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence*, op. cit., p. 688.

On rapprochera des constructions en *c'est* d'autres dispositifs où une forme démonstrative anticipe sur la suite de l'énoncé. Le pronom démonstratif constitue avec la détermination subséquente – devenue obligatoire dans la langue du XVI^e siècle – une sorte de séquence encadrante qui favorise la mise en relief d'un terme évaluatif :

Je n'ai point cette erreur commune, de juger d'un autre selon que je suis (p. 429).

Mais ceci surpasse toute bassesse de coeur, en personnes de tel rang, d'avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet, et de la parlerie, jusques à y employer les lettres privées écrites à leur amis (p. 456).

L'ancien Menander disoit celui-là heureux, qui avoit pu rencontrer seulement l'ombre d'un ami (p. 380).

52

L'auteur exprime sa vision du monde, en rupture avec le discours dominant, qu'il soumet à l'interrogation :

Mais pourquoi ne dira-l'on aussi au contraire, que c'est l'effet d'un esprit precipiteux et insatiable, de ne savoir mettre fin à sa convoitise : que c'est abuser des faveurs de Dieu, de leur vouloir faire perdre la mesure qu'il leur a prescrite : et que de se rejeter au danger après la victoire, c'est la remettre encore un coup à la merci de la fortune : que l'une des plus grandes sagesses en l'art militaire, c'est de ne pousser son ennemi au désespoir (p. 499).

Ce passage montre bien au demeurant comment construction segmentée et construction liée se relaient, confondant leurs fonctions discursives au-delà de leurs particularités formelles. Il advient aussi que se retrouve dans le premier membre de la construction segmentée le même lexique utilisé dans le cadre de la construction liée :

[...] s'empêcher du pensement de chose si éloignée, ce serait folie (p. 225).

Ce serait folie de vous fier à vous-mêmes (p. 455).

La plus grande chose du monde, c'est de savoir être à soi (p. 447).

[...] c'est chose de peu de perte de ne les voir pas en leur naturel (p. 530).

Quel que soit le modèle retenu, lié ou segmenté, l'impact de la construction dépend de la disposition du lexique. Le premier livre des *Essais* présente une fréquente antéposition de l'évaluation. Cet ordre préférentiel remet en cause les déclarations de Montaigne :

J'ai naturellement un style comique et privé, Mais c'est d'une forme mienne, inepte aux négociations publiques, comme en toutes façons est mon langage. Trop serré, désordonné, coupé, particulier [...] (p. 461).

Il semble difficile d'éviter une certaine tension dans l'analyse des constructions en *c'est*. Il s'agit en effet d'idiotismes et pourtant on n'a de cesse de leur trouver une motivation, tendance à rapporter à l'habitude qui consiste à les analyser comme des variantes de constructions jugées plus neutres. Abordées en termes de procédés rhétoriques, elles entrent en contradiction avec le projet déclaré de Montaigne. Si l'on renonce à cette analyse, Montaigne apparaît tributaire des cadres imposés par la langue et par les genres dont procèdent les premiers essais, genre mitoyen entre création littéraire et méditation philosophique.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, M., *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986.
- BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire, « Les pseudo-clivées et l'effet deux points », dans Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi et Gilles Corminbœuf (dir.), *La Parataxe*, Berne, Peter Lang, 2010, t. II, p. 185-217.
- BURIDANT, Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.
- CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel, PEYTARD, Jean, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse/Bordas, 1997.
- 54 CORBLIN, Francis, « Sujet impersonnel et sujet indistinct : *il et ça* », dans Michel Maillard (dir.), *L'Impersonnel : mécanisme linguistique et fonctionnement littéraire*, Grenoble, CEDITEL 1991, p. 139-150.
- DENIS, Delphine et SANCIER-CHATEAU, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1994.
- FUMAROLI, Marc, *L'Âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 1981.
- KOTLER, Éliane, « De quelques effets de deixis dans le livre I des *Essais* », dans *Montaigne, études sur le livre I des « Essais »*, Seconde Journée d'études du XVII^e siècle de l'université Nice-Sophia-Antipolis, Publication de la faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de Nice, 1993, p. 31-44.
- LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- MAILLARD, Michel, « Concurrence et complémentarité de *il et ça* devant les prédicats impersonnels en français contemporain ou comment distinguer une "phrase asubjectivale" d'une "phrase à sujet indistinct" ? », *L'Information grammaticale*, n° 62, juin 1994, p. 48-52.
- MALHERBE, *Commentaire sur Desportes*, dans *Œuvres de Malherbe*, éd. L. Lalanne, Paris, Hachette, 1862.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997.
- MULLER, Claude, « Naissance et évolution des constructions clivées en "c'est... que..." : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle », dans Peter Blumenthal et Jean-Emmanuel Tyvaert (dir.), *La Cognition dans le temps. Études cognitives dans le champ historique des langues et des textes*, Tübingen/Niemeyer, Linguistische Arbeiten, 2003, p. 101-120.

- PEKAREK DOEHLER, Simona et MÜLLER, Gabriele M., « “Le problème, c’est de les distinguer”. Disloquée à gauche et pseudo-clivée dans la conversation », dans Denis Apothéloz, Bernard Combettes, Franck Neveu (dir.), *Les Linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 2009, p. 413-426.
- POUILLOUX, Jean-Yves, *Lire les « Essais »*, Paris, Maspero, 1969.
- RAMUS, *Gramere*, Paris, André Wechel, 1562.
- , *Grammaire de Pierre de la Ramée*, Paris, André Wechel, 1572.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Claude, RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.
- VAUGELAS, *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* [1647], éd. Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1934.
- WAGNER, Robert-Léon et PINCHON, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Mathilde Vallespir et Roselyne de Villeneuve	7

PREMIÈRE PARTIE CHARLES D'ORLÉANS

<i>Fines transcendamus</i> : anti-conseils pour traduire Charles D'Orléans	
Stéphane Marcotte.....	19

DEUXIÈME PARTIE MONTAIGNE

Constructions en <i>c'est</i> chez Montaigne	
Véronique Montagne et Cendrine Pagani-Naudet.....	39
Les emplois de <i>certain</i> , <i>incertain</i> et leurs dérivés dans les <i>Essais</i> , ou incertitude du discours et discours de l'incertitude chez Montaigne	
Bruno Roger-Vasselín	57
Les clivées dans le livre I des <i>Essais</i> : de l'exercice à l'expression du jugement	
Mathilde Thorel.....	83

TROISIÈME PARTIE RACINE

L'apposition dans <i>Mithridate</i> : un instrument rythmique, rhétorique et émotionnel	
Stéphanie Smadja	101
« Dire et ne pas dire » l'amour : formes discursives et effets pragmatiques des aveux dans <i>Mithridate</i>	
Jennifer Tamas	119

QUATRIÈME PARTIE
CRÉBILLON

Fragments dialogiques et bruissements amoureux dans les *Lettres de la marquise de M*** au comte de R****
Frédéric Calas.....145

CINQUIÈME PARTIE
ALOYSIUS BERTRAND

248

« Bertrand avec raton » : le binaire narquois
Stéphane Chaudier.....165

« divers procédés nouveaux peut-être d'harmonie et de couleur » :
ce que Bertrand substitue à la forme du vers
Nicolas Wanlin191

SIXIÈME PARTIE
ROBBE-GRILLET

L'écriture du soupçon : formes linguistiques de l'implicite dans *La jalousie*
Sophie Milcent-Lawson215

Le paradoxe énonciatif de *La jalousie* : un énonciateur sans sujet
Catherine Rannoux.....231